

CENTRE D'ACTION LAÏQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE | BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE 33-35 | 4000 LIÈGE  
N°119 | TRIMESTRIEL | OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2022 | N° D'AGRÉATION : P201200 | BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

# SALUT & FRATERNITE

Vers une citoyenneté  
numérique positive  
et solidaire

*Libres, ensemble*

  
Centre d'Action Laïque  
de la Province de Liège asbl



## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Par **Véronique Limère**, présidente du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.

## SOMMAIRE



### 4 L'accessibilité numérique : pour une logique inclusive

Par Perrine Brotcorne

### 6 Des inégalités numériques au non-recours aux droits

Par Gaëlle Peters



### 7 Pour une valorisation des Espaces Publics Numériques

Par Eric Blanchart

### 8 Éduquer à la citoyenneté numérique : un enjeu majeur

Par Fanny Boraita et Julie Henry



### 9 L'éducation pour un usage réfléchi des médias sociaux

Par Pascal Minotte

### 10 Ste-Walburge : des ateliers pour maîtriser les outils numériques

Par Claude Colin



### 12 La laïcité en actions

### 14 Opinions Pétitions Interpellations



Le concept de fracture numérique est-il dissociable de celui de fracture sociale ? Celui-ci ajoute une dimension supplémentaire à la fracture sociale. C'est un mécanisme qui conduit à de l'exclusion, mais comprenant plusieurs dimensions intimement liées.

La première, qui touche à l'évidence, porte sur l'accès aux équipements et à la connectivité, en lien avec les inégalités sociales et économiques entre groupes d'individus mais également entre les pays, en fonction des infrastructures numériques mises en place. On assiste à un clivage entre les connectés et les non connectés, inclus ou exclus des réseaux relationnels, de connaissance, d'éducation... Nous voyons aussi émerger des différences entre les niveaux de connexion. Consulter un document volumineux avec un petit écran de téléphone et une 4G qui dévore votre volume de surf mensuel... pas si simple ! La fracture numérique ne se réduit pas à l'accès pour tous à la technologie, mais devient aussi qualitative ! L'évolution technologique ne permettra pas de combler ces écarts. Au mieux, espérons qu'elle ne les amplifie pas. L'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) devrait dès lors pouvoir être considéré comme d'utilité publique, comme l'électricité, l'eau, etc. Les autorités ont ici un rôle important à jouer.

Ensuite, ce sont les usages de ces outils qui créent également de la différence. Pour un même niveau d'équipement, les usages de ces technologies sont divers : récréatifs, professionnels, éducatifs, civiques, etc. Il est primordial de varier les utilisations de la technologie pour profiter pleinement de ses atouts car les compétences informatiques nécessaires à la vie en société augmentent. L'accès aux services publics, bancaires, de santé, etc. devient de plus en plus numérique. Mais d'autres fractures interviennent ici, par exemple celles liées à la maîtrise de la langue écrite et liées à la langue de la majorité des contenus, l'anglais.

→ « L'accès aux TIC devrait dès lors pouvoir être considéré comme d'utilité publique (...) »

Enfin, une société basée sur la connaissance et sur l'abondance de celle-ci nécessite des processus d'apprentissage différents et développe une dépendance à l'accès et à l'utilisation des TIC. L'objectif de l'éducation n'est plus simplement l'apprentissage de connaissances mais l'obtention, le traitement et le tri des informations disponibles. Les inégalités portent ici sur la capacité d'utiliser efficacement les TIC. Le numérique met en lumière les disparités de niveaux d'éducation et de connaissance.

Dans une société où la digitalisation est omniprésente, la laïcité défend le maintien de l'accessibilité aux services publics, qui est un droit fondamental, pour chacune et chacun quelles que soient ses compétences et sa situation de vie.

Être laïque, cela se traduit aussi par des initiatives en faveur de l'égalité au sens le plus large. L'accès au numérique pour tous, avec un niveau de qualité acceptable, est un objectif à poursuivre et à amplifier !



Salut & Fraternité, périodique trimestriel, est édité par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège asbl.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les légendes et inserts ainsi que certains titres et chapeaux sont de la rédaction.

Éditrice responsable Véronique Limère, présidente  
Boulevard de la Sauvenière 33-35. 4000 Liège.

Comité de rédaction Charlotte Collot, Céline Gérard, Aline Kockartz, Arnaud Leblanc, Isabelle Leplat, Audrey Lobert, Catherine Maréchal, Stéphane Hauwaert.

Rédactrice en chef Céline Gérard – Secrétariat de rédaction Charlotte Collot  
Photos Centre d'Action Laïque de la Province de Liège – Unsplash – IStockphoto.  
Avec la collaboration de Eric Blanchart, Fanny Boraita, Perrine Brotcorne, Claude Colin, Christophe Corthouts, Linda Doria, Brieuc Guffens, Julie Henry, Sarah Jemli, Aline Kockartz, Véronique Limère, Catherine Maréchal, Pascal Minotte, Gérardine Nutile, Gaëlle Peters.

Publicité 04 232 70 06

Administration Pascale Beuken, Jehona Krenzi, Pascale Riga, Valérie Runfola.

Création de la maquette Knok Design – Impression AZ Print  
Mise en page Arnaud Leblanc, Franck Bourgeois.

© 2022. Sauf illustration avec indication contraire, contenu sous licence Creative Commons, utilisation non commerciale et citation de la source. Les illustrations sans crédit sont du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège met toutes les mesures en œuvre pour assurer la sécurité de vos données et le respect de votre vie privée. Pour toute question, demande de suppression ou de modification de coordonnées, adressez-vous à administration@calliege.be ou au 04 232 70 40.

Numéro clôturé le 25 août 2022.

Tirage 5 000 exemplaires – Envoi gratuit sur demande (info@calliege.be)

Vous souhaitez aider Salut & Fraternité ? Versez une contribution sur le compte BE48 0682 1400 1427 avec en communication : S&F 119

Boulevard de la Sauvenière,  
33-35 - 4000 Liège

04 232 70 40

info@calliege.be

www.calliege.be

ISSN 1372-0732

RETROUVEZ SALUT & FRATERNITÉ EN LIGNE  
WWW.CALLIEGE.BE/SF



LE CENTRE D'ACTION LAÏQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE REMERCIE SES PARTENAIRES : la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie, la Province de Liège, Liège Province Culture, Liège Province Jeunesse, la Première, les Villes de Liège, Seraing et Wareme.



# VERS UNE CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE POSITIVE ET SOLIDAIRE

*Depuis quelques années déjà, nous assistons à une numérisation croissante de la société. Face à celle-ci, 40 % de la population belge serait en situation de vulnérabilité; une réalité qui s'est accentuée avec la crise sanitaire. Le recours aux technologies numériques profite davantage aux groupes socialement, culturellement et économiquement favorisés et soulève la question fondamentale de l'accès aux services et aux droits. Salut & Fraternité dresse le constat alarmant de cette situation et de ses conséquences, tout en éclairant des pistes de solution pour diminuer les inégalités et garantir l'effectivité et*

*l'application des droits pour toutes et tous.*

*Aujourd'hui, le numérique a un impact considérable sur l'exercice du rôle de citoyenne et de citoyen. Mais quels en sont les enjeux ?*

*À travers ce numéro, Salut & Fraternité souhaite valoriser l'importance de l'éducation à la citoyenneté numérique. Il interroge également, sans les diaboliser, nos pratiques quotidiennes dans cet espace numérique, le rapport à notre image et celles que nous avons des autres, notamment sur les réseaux sociaux.*



Par **Perrine Brotcorne**, chercheuse au Centre Interdisciplinaire de Recherche Travail, État et Société (CIRTES) à l'UCLouvain.

# L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE : POUR UNE LOGIQUE INCLUSIVE

**E**n exigeant l'arrêt soudain des activités en face à face, les confinements imposés dans le cadre de la crise sanitaire ces deux dernières années n'ont jamais rendu aussi grande la dépendance aux technologies numériques pour maintenir la participation aux divers aspects de la vie sociale.

Si ce basculement vers «le tout numérique» semblait justifié pour parer à l'urgence de la situation sanitaire, ce provisoire semble perdurer au-delà de la crise et s'imposer désormais comme une norme sociale dominante. Sans nier les avantages de la dématérialisation des démarches pour de nombreux citoyens, celle-ci fragilise néanmoins l'accès aux services essentiels (e-administration, e-santé, e-banque, etc.) de celles et ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas aisément se conformer à cette nouvelle exigence sociétale.

→ « (...) les bénéficiaires de la numérisation croissante de la société profitent surtout aux groupes socialement, culturellement et économiquement privilégiés (...) »

Les récentes données chiffrées l'attestent amplement<sup>1</sup> : les bénéficiaires de la numérisation croissante de la société profitent surtout aux groupes socialement, culturellement et économiquement privilégiés ; elles exacerbent les inégalités entre les groupes sociaux et les risques d'exclusion des plus fragiles. Certes, le taux des ménages non connectés à Internet à domicile et la part des non-utilisateurs ont diminué ces dernières années<sup>2</sup>, entre autres parce que les confinements successifs n'ont guère laissé le choix de faire autrement que de recourir au format numérique pour maintenir ses liens avec la société. Il reste que les internautes issus de classes plus populaires utilisent peu Internet pour effectuer leurs démarches



Le processus de numérisation de notre société a pour objectif de rassembler et de simplifier la vie des citoyens. Il est important, dès lors, de penser à ne laisser personne dans le flou digital.

administratives. Celles-ci impliquent des manipulations informatiques plus complexes et une bonne maîtrise de l'écrit, autant de pratiques qui s'éloignent de leurs habitudes culturelles basées sur l'oralité et le langage écrit plus familier. Le caractère officiel des démarches administratives renforce par ailleurs la peur de se tromper en raison des conséquences potentiellement irréversibles de cette erreur sur le plan de l'accès à leurs droits.

## **Des usages numériques ordinaires en décalage avec une nouvelle norme sociale**

Les derniers constats chiffrés viennent ainsi objectiver les inquiétudes de nombreux acteurs de terrain qu'ils tentent de relayer aux responsables politiques et institutionnels favorables à la numérisation des services essentiels : les politiques en matière de digital laissent de côté, par défaut, une part non négligeable de la population en raison de leur décalage important avec leurs pratiques numériques quotidiennes.

La numérisation à «marche forcée» d'un nombre toujours plus grand de services est donc d'abord éloignée de la réalité des publics socialement précarisés. Elle contraste aussi avec les pratiques quotidiennes de beaucoup d'autres citoyens, pourtant bien intégrés à la société. Rappelons qu'en Belgique, selon les derniers chiffres disponibles, en 2019, quasiment un tiers des internautes de 16 à 74 ans ne possède que de faibles compétences numériques. Si l'on y ajoute la proportion des non-utilisateurs, on peut

considérer que quatre personnes sur dix, toutes catégories sociales confondues, sont en situation de vulnérabilité face à l'environnement numérique. Ce taux avoisine même les 70% parmi les personnes de 55 à 74 ans sans oublier que les plus de 74 ans ne sont pas pris en compte dans l'enquête officielle de Statbel — Eurostat<sup>3</sup>.

Bien sûr, les inégalités numériques sont loin d'être neuves. Toutefois, la transition numérique, largement amplifiée par les dernières années de crise sanitaire, a déplacé leurs implications sociales. Si les disparités dans l'accès aux technologies et à leurs usages posaient d'emblée des questions de discrimination sur le plan de la participation à la vie sociale, elles soulèvent désormais des questions d'inégalités d'accès aux droits sociaux.

## **Derrière un objectif consensuel, des logiques distinctes d'intégration**

La préoccupation pour l'inclusion numérique n'est pourtant pas absente des processus de numérisation des services essentiels et des politiques en faveur de la transition numérique en général. Néanmoins, derrière un consensus sur la nécessité de déployer des initiatives en faveur de l'inclusion numérique se cachent des logiques différentes. Deux grandes logiques d'intégration peuvent être distinguées. Chacune prend appui sur des manières spécifiques de concevoir la place et le rôle de la numérisation des services et, plus globalement, du progrès technologique dans la société.

La première, largement dominante, procède d'une vision empreinte de déterminisme technologique, selon laquelle la numérisation de la société est une évolution à la fois inéluctable et souhaitable pour le bien commun. Face à un changement présenté comme inévitable et bénéfique pour toutes et tous, la seule option envisageable est de s'y adapter. La logique est dès lors celle de l'insertion, voire de la conformation, à une norme sociale désormais dominante. Tant du côté des travaux d'expertise que des réponses politiques données, les problématiques liées aux « fractures numériques » sont alors souvent abordées sous l'angle de « retards » à rattraper, de déficits individuels (de compétences, de motivation) à combler. Les fragilités face à l'environnement numérique résultent, de ce point de vue, davantage de la responsabilité des personnes que de situations d'exclusion produites par des choix de société (comme la numérisation des services d'intérêt général et la rationalisation des offres hors ligne).

Une seconde logique, moins visible, mais pas inexistante dans les politiques publiques est celle d'une logique plus inclusive. *A contrario* d'une vision basée sur la réduction des « écarts à la norme », celle-

ci prône l'adaptation de l'environnement, notamment numérique, aux singularités des individus. Ce déplacement soulève la question de la responsabilité collective des acteurs politiques en général, et des fournisseurs de services en particulier, dans une offre de services adaptée à la réalité d'une pluralité d'individus et non pas seulement à celle d'un ou une usagère standard « mobile, connectée et autonome ».

Tant que la logique adaptative se maintiendra au détriment d'une logique inclusive, le mouvement de numérisation en cours, censé simplifier le parcours d'accès aux droits, contribuera probablement à la mise à l'écart de ceux qui en sont déjà loin<sup>4</sup>. Le propos n'est donc pas ici de s'opposer à la numérisation de la société. Il est plutôt d'insister sur la nécessité de repolitiser son débat en l'ouvrant aux multiples enjeux démocratiques que cette problématique soulève. ■■■

Retrouvez une version plus complète de cet article en ligne :

 [www.calliege.be/salut-fraternite/119](http://www.calliege.be/salut-fraternite/119)

1. BROTCORNE P., FAURE L., VENDRAMIN P., *Inclusion numérique. Les services numériques essentiels : profitables à toutes les personnes*, étude réalisée à la demande de la Fondation Roi Baudoin, 2021. Disponible sur <https://www.kbs-frb.be/fr/inclusion-numerique-les-services-numeriques-essentiels-profitables-toutes-les-personnes>.

2. En 2021, 8 % des ménages ne disposent pas d'une connexion Internet à domicile et 7 % d'individus de 16 à 74 ans n'utilisent pas Internet. Ces parts étaient respectivement de 10 % en 2019. Source : *Enquête annuelle l'accès et l'usage des TIC par les ménages et les individus*, Statbel-Eurostat, 2021.

3. BROTCORNE P. et MARIËN I., *Baromètre de l'inclusion numérique — 2020*, étude réalisée à la demande de la Fondation Roi Baudoin, 2020. En ligne : [https://www.kbs-frb.be/fr/Activites/Publications/2020/2020\\_08\\_24\\_CF](https://www.kbs-frb.be/fr/Activites/Publications/2020/2020_08_24_CF).

4. REVIL H. et WARIN P., *Le numérique, le risque de ne plus prévenir le non-recours*, *Vie sociale*, vol. 28, n° 4, 2019, pp. 121- 133.

Envie d'un **MONDE DIFFÉRENT**,  
plus **LIBRE**, plus **JUSTE**, plus **SOLIDAIRE**?  
Mobilisez-vous pour **(RE)FAIRE SOCIÉTÉ** !

CONVENTION 2022.LAICITE.BE  
7 et 8 octobre | La Sucrerie | Wavre

OUVERT  
À TOUTES



VENEZ DÉBATTRE À NOTRE ASSEMBLÉE PARTICIPATIVE.  
VOTEZ. DÉCIDEZ.

DROITS HUMAINS | OLIVIA VENET  
PAUVRETÉ ET COHÉSION SOCIALE | CHRISTINE MAHY  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES | SÉBASTIEN DOUTRELOUP  
LUTTE CONTRE LES EXTRÊMISMES | JÉRÔME JAMIN  
SÉPARATION ÉGLISES-ÉTAT | JEAN LECLERCQ  
ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES | SYLVIE LAUSBERG  
ENSEIGNEMENT | VÉRONIQUE DE THIER





Par **Gaëlle Peters**, responsable ressources au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP)

# DES INÉGALITÉS NUMÉRIQUES AU NON-RECOURS AUX DROITS



**P**our le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP), les inégalités numériques sont intrinsèquement liées aux conditions socio-économiques de la population, celles-là mêmes qui jouent un rôle dans l'accès à de nombreux droits quels qu'ils soient.

Il s'agit de s'attaquer aux racines de la pauvreté, causes majeures des inégalités et de construire des solutions structurelles. En effet, comment être équipé au niveau informatique sans un revenu qui permet d'avoir une connexion Internet, un ordinateur, une imprimante ou sans formation scolaire de qualité qui permet d'acquérir des compétences... Le logement est aussi en cause : s'il est exigu voire surpeuplé, sans espace au calme, il ne permet pas par exemple à un étudiant d'être dans les conditions pour rendre des devoirs en ligne.

→ « (...) On compte près d'une personne sur deux en Belgique touchée par ces difficultés numériques. »

Les chiffres sont alarmants : on compte près d'une personne sur deux en Belgique touchée par ces difficultés numériques<sup>1</sup>.

Dans un contexte où l'accès aux services en présence s'amenuise, le tout au numérique signifie

une aggravation majeure du non-recours aux droits. Combien de personnes nous appellent via le 1718 Urgence Sociale pour nous témoigner de leur épuisement dans leurs démarches rendues

impossibles quand il s'agit d'un formulaire de contact en ligne pour partager un long récit de vie semée d'embûches ! En plus de la connexion, de l'équipement et des compétences, il y a la forme du lien. Quand le contact humain est indispensable pour se faire aider ou simplement activer un droit, le numérique devient un mur insurmontable.

Les services de toute nature ferment variablement leurs guichets et ce depuis de nombreuses années. Des ruptures profondes se sont ajoutées à cela lors des confinements avec des retards dans les prises en charge de toute une série de besoins de la population. Ces ruptures n'ont pas été « réparées » alors que d'autres surgissent. Non seulement le retard est difficile à rattraper mais on connaît aussi la cascade des conséquences qui s'ensuit sur la réalité des gens : un revenu ou une aide qui manque, et c'est toute une série d'autres besoins qui en pâtit avec un effet boule de neige. Une prime non reçue, c'est une facture non payée avec des intérêts de retard et *in fine* d'autres frais qui ne peuvent être financés.

S'ajoute aussi la charge des services sociaux qui tentent de pallier l'appauvrissement massif de la population face au coût de la vie (notamment les prix de l'énergie et de l'alimentation ajoutés à une crise du logement plus grave que jamais...).

Et cerise empoisonnée sur le gâteau : l'organisation du télétravail entraîne un dysfonctionnement structurel au niveau des prises en charge. En effet, les permanences plus maigres sont vite dépassées.

C'est donc dans ce contexte que s'ajoute le tout au numérique comme solution patronale et organisationnelle des équipes sensées être en contact avec une population qui souffre de plus en plus.

La numérisation sans contrepartie humaine est le couperet final, un peu une guillotine sociale où l'organisation de la numérisation signe la fin de l'accès aux droits.

Combien de personnes s'épuisent à remplir un formulaire pour lequel elles ont besoin d'un coup de pouce pour son remplissage, d'autres qui ne peuvent pas télécharger le document demandé, d'autres encore sont moins à l'aise avec l'écrit sans parler de toutes les personnes qui n'ont pas de connexion ou d'équipement... Alors que le guichet, avec un être humain en face à qui on peut poser des questions, est la solution toute évidente pour dépasser les difficultés quelles qu'elles soient pour faire une demande d'aide.

Les demandes à partir des personnes appauvries déjà dans le trop peu de tout seront de l'ordre de la survie mais les seniors, les personnes isolées, les habitants des zones rurales dites « blanches » sans connexion, les personnes porteuses d'un handicap, les jeunes notamment pour leurs travaux scolaires sont aussi fortement impactés.

De nombreux témoignages de personnes font état d'épuisement et d'impossibilité d'avoir un droit jusqu'à ce qu'un service, une association, un être humain ouvre une porte et prenne le temps de l'accompagnement.

Si la numérisation est inévitable, elle doit être couplée d'un accès garanti à des travailleurs en présence et par téléphone. Il en va de l'effectivité du droit. ■■■

1. Inclusion Numérique : Les Services Numériques Essentiels profitables à toutes les personnes? Fondation Roi Baudouin, Novembre 2021.

**Un outil pour (faire) découvrir les DROITS HUMAINS et la Déclaration universelle des droits de l'homme**

**Disponible en ligne**  
[www.calliege.be/faites-vivre-le-debat](http://www.calliege.be/faites-vivre-le-debat)  
**et sur demande**  
 à [info@calliege.be](mailto:info@calliege.be)

**libres, ensemble**

**CaLe**  
 Centre d'Action Laïque de la Province de Liège asbl



Entretien avec **Eric Blanchart**, chargé de mission pour l'ensemble de l'animation du dispositif Espace Public Numérique de Wallonie. Propos recueillis par Charlotte Collot.

# POUR UNE VALORISATION DES ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES

Un Espace Public Numérique (EPN) est une structure de proximité ouverte à toutes et tous, équipée de matériel informatique et connectée à Internet. Un EPN offre de l'accès et de l'apprentissage à l'informatique, à Internet et à la culture numérique sous une forme conviviale, coopérative et responsable. **Eric Blanchart** coordonne l'ensemble de l'animation du dispositif en Wallonie.

**Salut & Fraternité : Quels services les EPN proposent-ils au public ?**

**Eric Blanchart :** Un EPN est là pour accompagner le plus large public possible dans l'appropriation du numérique, matière qui aujourd'hui touche de nombreux domaines du quotidien (logement, emploi, culture, énergie, etc). Le numérique étant évolutif, nous sommes dans un contexte de formation permanente, d'accompagnement sur le long terme. Concrètement, les EPN proposent un accès libre à une machine connectée avec la possibilité de faire appel à un animateur multimédia ; des for-

→ « Les EPN sont là pour réduire ce qu'on appelle la fracture numérique en favorisant l'inclusion numérique de toutes et tous. (...) »

mations de groupes ou des accompagnements individuels ; et des ateliers de sensibilisation et de diffusion de politiques numériques, par exemple : la banque digitale, la nouvelle offre digitale du Forem, le service Bpost qui se digitalise, etc.

**S&F : Derrière ces différents services, quel est l'objectif poursuivi par les EPN ?**

**E.B. :** Les EPN sont là pour réduire ce qu'on appelle la fracture numérique en favorisant l'inclusion



Les Espaces publics numériques proposent un accès libre à Internet avec le soutien d'animateurs multimédia.

numérique de toutes et tous. Mais il n'y a pas une seule inclusion numérique car tout le monde a des besoins différents.

**S&F : La prise en charge de cette fracture numérique est-elle suffisante en Belgique ?**

**E.B. :** Cela fait plus de 20 ans qu'on parle de la fracture numérique en Belgique et en Wallonie. Non seulement ce n'est pas du tout résolu, mais ça s'amplifie ! Malgré une prise de conscience importante ces cinq dernières années, les chiffres sont très inquiétants : un adulte sur trois n'est pas à l'aise dans l'environnement numérique. Nous, personnes du métier, nous estimons qu'il y a deux tiers de la population qui ne se sent pas à l'aise, qui n'a pas confiance, qui ne comprend pas les enjeux ou qui ne fait pas les bons gestes, et un tiers qui arrive à s'en sortir. Dans les deux tiers de ceux qui ne sentent pas à l'aise, il y a plus ou moins 15% de personnes qui sont totalement à l'écart, ce qu'on appelle le public éloigné d'Internet.

La crise sanitaire a jeté un effet loupe sur les disparités et les inégalités en matière d'accès au numérique et des compétences liées. Nous, acteurs de terrain, avons profité de cette prise de conscience pour faire des recommandations auprès des politiques pour diminuer ce phénomène : multiplier les lieux d'accompagnement et points d'accès et les homogénéiser. À l'heure actuelle, les EPN se situent parfois dans un CPAS ou dans une bibliothèque. Ces lieux n'ont pas une image « neutre ». Les gens peuvent ne pas s'y sentir à leur place. Il faudrait une multiplication d'espaces neutres et une communication régionale voire nationale sur ce que sont ces lieux. Au-delà des EPN, nous voulons aussi valoriser le rôle de l'aidant numérique en tant que personne de première ligne qui donne confiance à ce public éloigné pour ensuite l'orienter vers un EPN ou une autre structure.

Aujourd'hui, le numérique est régi par une minorité favorisée au niveau économique et éducatif. Ils décident de ce que doit être la technologie pour une majorité de gens. Ils ne sont pas connectés à la réalité. C'est le problème majeur.

**S&F : Quelles sont les réalités, les difficultés rencontrées par les EPN dans leurs missions ?**

**E.B. :** La principale difficulté rencontrée par les EPN, c'est la subsidiation et donc le financement. Aujourd'hui le réseau des EPN, c'est 165 espaces qui ne sont pas financés structurellement. Ils sont tous financés sur fonds propres par la structure qui les porte (la commune, la province, un CPAS ou une asbl). La deuxième difficulté, c'est le manque de visibilité. Malgré le besoin évident de la population d'être accompagnée dans le domaine du numérique, 80% des gens ne savent pas ce qu'est un EPN. La troisième difficulté réside dans l'étendue et la transversalité du domaine numérique. Et parce qu'ils ne sont pas subsidiés, les EPN n'ouvrent qu'à mi-temps (entre 16 et 20h par semaine) et ont beaucoup de mal à répondre à toutes les demandes émanant de publics très différenciés. Enfin, une autre difficulté est la non-reconnaissance du métier d'animateur d'EPN et des compétences requises.

Nous sommes souvent surpris de voir à quel point le monde politique est déconnecté de l'écosystème des acteurs de terrain. Faisant partie de la population favorisée, il y a sans doute un manque de prise de conscience et d'empathie. Sensibilisons les élus! ■■■

Trouvez un EPN près de chez vous :

 [www.epndewallonie.be](http://www.epndewallonie.be)



Par Fanny Boraita et Julie Henry, docteures à l'UNamur et fondatrices de l'asbl d1g1factory.

# ÉDUIQUER À LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE : UN ENJEU MAJEUR

De plus en plus, notre société se numérise, transformant nos habitudes de communication, de consommation, d'accès à l'information et aux services. La notion même de citoyenneté évolue puisque le concept de citoyenneté numérique est désormais bien ancré dans la société.

Aujourd'hui, la citoyenneté a autant sa place dans l'espace public physique que dans le monde de l'Internet, véritable interconnexion entre des réseaux qui peuvent couvrir la planète entière. Dans ce monde ultraconnecté, les règles et les devoirs deviennent indispensables afin de garantir le « mieux vivre ensemble » entre les citoyens numériques. En 2016 déjà, le Conseil de l'Europe<sup>1</sup> énonçait la citoyenneté numérique comme « le maniement efficace et positif des technologies numériques, la participation active et responsable aux communautés à tous les niveaux, l'engagement dans un double processus d'apprentissage tout au long de la vie et la défense continue de la dignité humaine ».

→ « Lorsqu'il utilise des technologies numériques, tout citoyen doit être responsable et conscient des conséquences de ses actions. »

Éduquer à la citoyenneté numérique revient à former chaque citoyen à son rôle de citoyen numérique. Il s'agit plus spécifiquement de former des CRACCS, c'est-à-dire des Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques, Créatifs et Solidaires. Chacun doit ainsi devenir un citoyen actif, producteur de contenu, et non un simple consommateur. Tout citoyen doit non seulement être capable d'accéder à l'information et aux services en ligne, mais également d'effectuer électroniquement certaines démarches afin de ne pas être marginalisé : compléter sa déclaration fiscale, prendre un rendez-vous chez le médecin, réaliser un achat



en ligne... Le citoyen doit aussi faire preuve de créativité en produisant des contenus personnels et originaux (articles, vidéos...). Lorsqu'il utilise des technologies numériques, tout citoyen doit être responsable et conscient des conséquences de ses actions. Il doit maîtriser son identité numérique et connaître ses droits, mais aussi ceux des autres. Par exemple, il doit savoir que les données publiées sur un réseau social sont stockées dans un serveur en un endroit précis et sont donc régies par les lois de cet endroit, que lorsqu'il navigue sur le web, il laisse des traces (volontaires et involontaires) qui peuvent être utilisées par des sociétés commerciales, que s'il pratique la haine en ligne, il devient un cyber harceleur... Le citoyen numérique doit être solidaire envers autrui (s'entraider, venir en aide aux personnes en difficulté) et faire preuve d'esprit critique face aux informations qu'il consulte. Il doit développer sa propre opinion en s'assurant de sortir régulièrement des bulles de filtre dans lesquelles il évolue et surtout ne pas participer à la désinformation en partageant des informations non validées et/ou fausses.

Développer la citoyenneté numérique passe donc par le développement de compétences dans les domaines de l'information, des médias et des technologies numériques. Dans ce dernier domaine, il est entendu qu'une utilisation efficace des technologies passe par la compréhension de leur fonctionnement et des concepts-clé en informatique qui les sous-tendent. Cette éducation à la citoyenneté numérique ramène notamment à la culture informatique que Duchateau (1992)<sup>2</sup> définit comme « un ensemble, aussi stable et adapté que possible, de savoirs et de savoir-faire qui permettent d'être à l'aise face à l'ordinateur et aux outils informatiques, de comprendre et de juger ce que permet l'informatique et ce qui est hors de sa portée ».

Pour de nombreuses personnes, y compris les jeunes, l'ordinateur et la programmation sont les

concepts centraux de l'informatique. Or, l'association entre les mots « informatique », « ordinateur » et « programmation » reflète la pauvreté des représentations liées à ce domaine. Ceci explique, en partie, le manque d'intérêt, notamment chez les filles, pour les métiers de l'informatique, pourtant toujours en pénurie. Une éducation au numérique visant la citoyenneté numérique et incluant des compétences en informatique contribuerait à autonomiser les enfants dès le plus jeune âge dans leurs usages des technologies numériques pour leur assurer une participation active, responsable et critique dans la société, mais aussi à enrichir leurs représentations et susciter ainsi des vocations. ■■■

1. Conseil de l'Europe, 2016 - <https://book.coe.int/en/human-rights-democratic-citizenship-and-interculturalism/7452-digital-citizenship-education-volume-1-overview-and-new-perspectives.html>

2. Duchâteau, C. (1992). *Peut-on définir une "culture informatique"*. Journal de Réflexion sur l'Informatique.

Plongez au cœur des combats pour une société plus juste et plus solidaire !

**EN LUTTE**  
Histoires d'émancipation

Une exposition permanente à LA CITE MIROIR SAUVENIÈRE Place Xavier Neujean, 22 • 4000 Liège

librairie calliege.be • info@calliege.be



Entretien avec **Pascal Minotte**, psychothérapeute et co-directeur du Centre de Référence en Santé Mentale (CRéSaM). Propos recueillis par Isabelle Leplat.

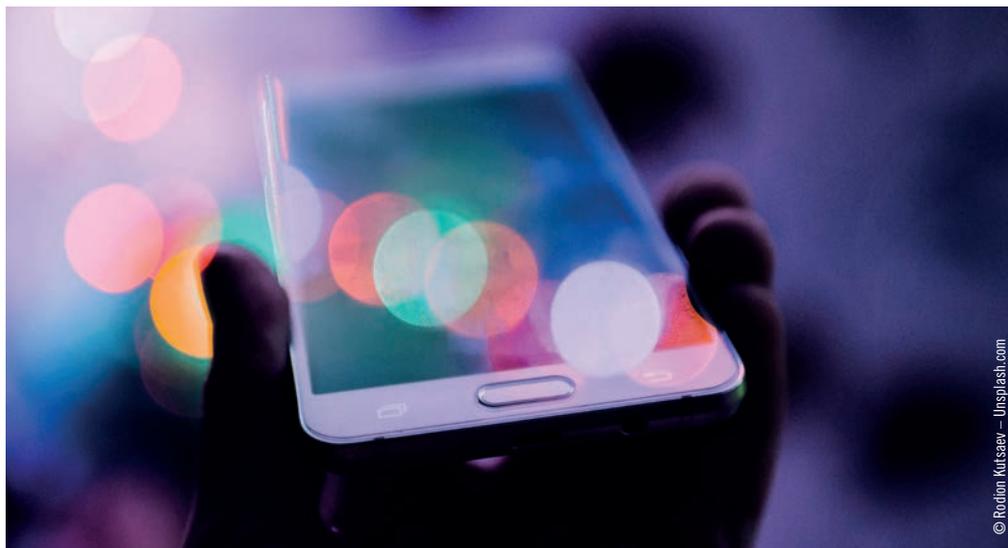
# L'ÉDUCATION POUR UN USAGE RÉFLÉCHI DES MÉDIAS SOCIAUX

**D**epuis 2008, Pascal Minotte travaille sur les usages, problématiques (les addictions, le cyber harcèlement, l'image de soi, etc.) ou non, des réseaux sociaux et des jeux vidéo. Il nous livre ici quelques réflexions issues de ses observations.

**Salut & Fraternité : Quelles sont les conséquences de l'utilisation des réseaux sociaux sur la construction d'une image de soi ?**

**Pascal Minotte :** Avant tout, il est nécessaire d'envisager le contexte socio-technique. Les nouveautés sociales, technologiques, culturelles ont toujours engendré un vent de panique et l'idée que leurs contenus pouvaient pervertir les individus. Tel a été le cas avec la littérature, le cinéma, Internet ; actuellement, avec Tik Tok et Instagram. De plus, il est parfois difficile de prendre du recul sur ces questions alors que nous évoluons dans cette culture médiatique.

Certes, la question de l'identité interpelle en ce qui concerne le numérique et particulièrement les médias sociaux. Ils offrent la possibilité à l'adolescent de produire un discours sur lui-même émancipé de sa famille et des attentes parentales. Celui-ci devient genré et sexualisé : être adolescent, c'est devenir adulte et développer une sexualité adulte. C'est tout à fait normal. De plus, un des moteurs forts des médias sociaux réside dans ce que Serge Tisseron appelle l'« extimité », c'est-à-dire le fait de dévoiler des fragments intimes de sa vie qui, dans un passé récent, relevaient de la sphère privée, comme des photos de vacances, par exemple. Les adultes le font aussi



et s'inquiètent des pratiques d'extimité de leurs adolescents, mais beaucoup moins des leurs.

**S&F : À quels besoins correspond cette extimité ? Et quelles peuvent être les dérives potentielles ?**

**P.M. :** Le moteur central du partage d'informations sur les réseaux sociaux est la validation. La recherche de l'approbation des autres est parfaitement naturelle. Chez les adultes, l'investissement des médias sociaux correspond souvent à des phases et change selon les événements personnels : une séparation, un divorce, une maternité, ... Il ne faut pas généraliser, mais les usages problématiques existent effectivement chez des personnes qui, dans leur vie, sont déjà fragilisées et nourrissent des attentes disproportionnées.

Nuançons cependant : la construction de l'identité est continue chez chacune et chacun, tout au long de notre vie. Nous nous repositionnons continuellement et nous recherchons l'attention des autres. Les adolescents le font peut-être avec davantage d'intensité.

En ce qui concerne les dérives, les adolescents et adultes semblent bien informés. Le problème des photos compromettantes est le plus fréquemment rencontré dans les écoles, et peut déboucher sur un harcèlement, qui concerne majoritairement des femmes, des jeunes filles ou des personnes qui ressortent un peu du lot notamment par des caractéristiques physiques. L'enjeu, à mon sens, est de développer l'empathie envers les victimes et de déconstruire les stéréotypes sexistes grâce à un travail éducatif. Les situations qui tournent

au harcèlement sont toutefois minoritaires par rapport à l'abondance de photos qui circulent chez les adolescents et les adultes.

**S&F : La Déclaration universelle des droits de l'homme consacre la vie privée et des textes de loi (droit à l'oubli, RGPD, etc.) existent pour la protéger. D'autres balises sont-elles nécessaires ?**

**P.M. :** La notion de vie privée bouge avec le temps. Il faut pouvoir entendre que cette génération se sent moins concernée et moins inquiète par le fait que des données privées circulent sur Internet. Ce n'est peut-être pas un enjeu central pour elle. Il est également nécessaire de relativiser l'idée qu'une photo postée sur Internet est susceptible de ressurgir 10 ans plus tard. La grosse majorité d'entre elles disparaît dans la masse des données et ne réapparaîtra jamais, sauf exception. Rien n'est garanti.

Les outils législatifs sont effectivement importants. Le deuxième instrument, tout aussi fondamental voire plus, c'est l'éducation aux médias. Elle doit, à mon sens, trouver sa place à l'école, car cette dernière touche tous les enfants et adolescents. En ce qui me concerne, je trouverais intéressant qu'un cours lui soit dédié, plutôt qu'une sensibilisation transversale qui, me semble-t-il, a tendance à diluer le propos. Cela dit, on peut expliquer comment paramétrer un compte et protéger des données en ligne, ce n'est pas pour autant que tous les adolescents le font, tout simplement parce que leurs enjeux sont différents des nôtres. ■■■

→ « (...) Il faut pouvoir entendre que cette génération se sent moins concernée et moins inquiète par le fait que des données privées circulent sur Internet. »



# LA LAÏCITÉ EN ACTIONS

## DES ASSOCIATIONS EN MOUVEMENT



### SAINTE-WALBURGE : DES ATELIERS POUR MAÎTRISER LES OUTILS NUMÉRIQUES

Travailler l'accessibilité au numérique sur une zone géographique circonscrite au territoire d'action d'une association de quartier est devenue une mission dont se saisissent certaines maisons de la laïcité sur le territoire de la province de Liège. En effet, dans le contexte actuel de numérisation constante de notre société, le manque de compétences en la matière plonge une importante proportion de citoyennes et citoyens dans une situation de vulnérabilité. Ainsi, il existe bon nombre d'actions de terrains, encadrées par le soutien de différents niveaux de pouvoirs subsidiaires, qui permettent de former des demandeurs d'emploi et des seniors.

Depuis 2011, un agrément dans le cadre du Plan Mobilisateur pour les Technologies de l'information et de la Communication (PMTIC) a amené la Maison de la Laïcité du Quartier de Sainte-Walburge à Liège à développer ses activités de proximité dans le domaine du numérique.

Parallèlement, l'association poursuit ses actions régulières d'organisation d'ateliers et de conférences-débats, ou plus ponctuelles telles que l'accompagnement de cérémonies laïques.

Rencontre avec la permanente de l'association, Claude Colin, qui anime le quotidien de la Maison de la Laïcité de Sainte-Walburge.



Entretien avec **Claude Colin**, permanente de la Maison de la Laïcité du quartier de Sainte-Walburge. Propos recueillis par Aline Kockartz.

# ATELIERS NUMÉRIQUES : LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES SENIORS EN DE BONNES MAINS !



La Maison de la Laïcité du quartier de Sainte-Walburge propose des formations aux technologies de l'information et de la communication.

**Salut & Fraternité : Depuis quand la Maison de la Laïcité travaille-t-elle à la réduction de la fracture numérique ? Comment cela se passe-t-il ?**

**Claude Colin :** Elle a commencé il y a déjà quelques années, en 2011, en s'inscrivant dans le programme PMTIC de la Région wallonne qui vise à réduire la fracture numérique auprès des adultes, et plus précisément des chercheurs d'emploi, quels que soit leur âge ou leur origine sociale, en aidant à mettre sur pied des cours d'initiation à l'informatique. Grâce à cette initiative, nous avons constitué des petits groupes de quatre personnes maximum. Le dispositif PMTIC a évolué depuis ses débuts : avant, nous travaillions beaucoup sur des ordinateurs et aujourd'hui, nous axons davantage le travail sur les smartphones, qui sont en fait des « mini-ordinateurs ». Beaucoup de gens pensent connaître leur smartphone et savoir l'utiliser. Cependant, on se rend compte que ce n'est pas toujours le cas, notamment quand il s'agit d'envoyer un sms ou un mail depuis un PC ou un smartphone, de repérer un *hoax* ou une tentative d'arnaque mais aussi de remplir et d'envoyer sa déclaration d'impôts par la voie numérique via le système *Tax-on-web*.

Notre association est également reconnue comme Espace Public Numérique (EPN) depuis 2015. Là encore c'est un dispositif de la Région wallonne qui a tenté de fédérer toutes les « petites » initiatives individuelles afin qu'elles bénéficient de ressources et d'un cadre communs. Notre maison de la laïcité ne constitue pas un gros opérateur, car elle

fonctionne uniquement sur rendez-vous pour ces demandes. Cela dit, des bibliothèques et des organismes communaux reconnus comme EPN ont pu investir et engager une animatrice ou un animateur pour accueillir le public de manière régulière.

Depuis 2014, la Maison de la Laïcité du quartier de Sainte-Walburge a intégré le projet *Mobitic*. Ce dernier a été mis sur pied par la Province de Liège, et cible principalement les usagers seniors qui rencontrent des difficultés très souvent différentes de celles auxquelles sont confrontés des demandeurs d'emplois. Ils sont les grands oubliés de l'ère numérique et ils subissent pleinement cette fracture. Des formatrices et formateurs animent gratuitement des ateliers au sein d'associations une fois par mois. Les thématiques sont très diverses et concrètes et vont de la maintenance du PC à la découverte de nouvelles applications, comme What's App et Signal, ou encore des moyens de se prémunir des techniques de fraude en ligne.

**S.&F. : Quelle est la plus-value pour une maison de la laïcité de s'inscrire dans de telles actions ?**

**C.C. :** Il y en a de deux types. Tout d'abord, de façon pragmatique, il y a la plus-value financière : l'aide PMTIC de la Région wallonne permet de financer un emploi et les heures accordées par la maison de la laïcité aux demandeurs d'emploi.

Ensuite, notre association est convaincue que maîtriser les outils de communication numérique permet le développement de l'esprit critique et de

la libre pensée. Beaucoup d'adultes se perdent dans l'énorme « bibliothèque » qu'est Internet. Donner des outils aux citoyennes et citoyens pour comprendre et pour se défendre dans la vie réelle ou virtuelle, c'est aussi une mission pour une maison de la laïcité. Aider les citoyennes et citoyens à communiquer grâce à Internet et sur les réseaux sociaux fait aussi partie de nos engagements au regard des valeurs que nous défendons.

**S.&F. : Quelles sont les réussites et éventuellement les défis à épingler dans ce travail ?**

**C.C. :** En général, les plus belles réussites relèvent du domaine de l'emploi et se manifestent lorsque des personnes que nous avons aidées et accompagnées peuvent se réinsérer sur le marché de l'emploi. Paradoxalement, elles n'ont alors plus la possibilité de venir mais cela montre la qualité et le succès de l'aide accordée. Par exemple, j'ai une fois reçu un message d'un de nos stagiaires qui m'annonçait qu'il ne viendrait plus parce qu'il avait trouvé du travail. J'étais évidemment très heureuse pour lui!

En ce qui concerne nos défis, ils concernent l'aide pour gérer les diverses démarches administratives en ligne, par exemple. C'est dans ce domaine qu'il nous faut continuer d'agir. Mais aussi, et plus particulièrement en regard de la période qui vient de s'écouler, continuer d'accompagner les personnes âgées du quartier dans les permanences fiscales et l'encodage de la déclaration d'impôts ainsi que dans les démarches bancaires en ligne, qui, si elles ne sont pas maîtrisées, peuvent renforcer leur sentiment d'isolement social. ■■■

→ « Notre association est convaincue que maîtriser les outils de communication numérique permet le développement de l'esprit critique et de la libre pensée. »

# LA LAÏCITÉ EN ACTIONS

Par **Gérardine Nutile**, déléguée au service Animations.

## CYCLE DE RENCONTRES DROITS HUMAINS ET NUMÉRIQUE

**Comment (re)faire société ? C'est sur cette question que se penche la Convention 2022 du Centre d'Action Laïque, qui se tiendra les 7 et 8 octobre à Wavre.**

L'occasion pour le mouvement laïque, résolument universaliste, de mettre en débat ses propositions et ses réflexions pour une société plus juste, plus libre et plus solidaire autour de divers thèmes retenus lors d'une consultation organisée fin 2021.

Dans ce cadre, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a organisé, du 26 avril au 14 juin à la Cité Miroir à Liège, une série de rencontres pour questionner les droits humains, ceux de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 mais aussi de nouveaux, avec un accent particulier sur les droits numériques.

Divers intervenants et intervenantes se sont relayés, en présence d'un public curieux, pour aborder, de façon dynamique, les questions de la liberté de choix, en regard de l'omniprésence des algorithmes qui y sont en action, des inégalités numériques



dans un contexte de digitalisation accrue de la société et de la citoyenneté numérique dans l'éducation face aux enjeux des nouvelles technologies.

Les échanges avec les participants furent très riches tant les sujets abordés ont suscité des questionne-

ments multiples sur notre société et son devenir. Ces derniers ont pu mesurer à quel point après la pandémie de coronavirus, dans un monde où l'incertitude règne, (re)construire une société du vivre-ensemble est plus que jamais essentiel. ■■■

Par **Catherine Maréchal**, directrice.

## EXPOSITION LE DROIT DE VIVRE

**Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège vous a proposé durant l'été de découvrir l'exposition *Le Droit de vivre* à La Cité Miroir.**

Réalisée par le Cepag, le PAC, les FPS, le Cepag Verviers, Idées asbl et Latitudes Jeunes, cette exposition était accompagnée d'animations pour les plus jeunes.

Inspirée de la bande dessinée d'Harald Frassen, *Un cœur en commun, la belge histoire de la sécurité sociale*, l'exposition retrace l'histoire de la sécurité sociale en Belgique et invitait aussi à en découvrir les enjeux actuels.

La Sécu a fait la démonstration, en particulier au cours des derniers mois écoulés, de son rôle protecteur face à des situations de précarité ou d'accidents de la vie qui peuvent nous concerner tous et toutes.

Elle est un facteur de cohésion sociale qui permet ou contribue à la dignité des conditions d'existence pour chacune et chacun. Parce que

mener une vie digne constitue un préalable indispensable à l'exercice des droits fondamentaux, la Sécu est aussi par son principe essentiel de solidarité un gage d'émancipation et de cohésion sociale que nous devons défendre et faire évoluer.

Cette préoccupation est aussi au cœur du parcours permanent du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège à La Cité Miroir *En Lutte. Histoires d'émancipation*, accessible tous les jours. ■■■



Par Sarah Jemli, déléguée au service Animations.

## STAGE D'ÉTÉ POUR ADOS À LA CITÉ MIROIR



Cette année, du 4 au 8 juillet, se déroulait le stage *Graines de génies* organisé par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.

Au programme, une semaine riche en découvertes aux côtés de nos animatrices et nos animateurs à travers des quiz, des débats, des

visites et des rencontres. Autour d'activités à la fois ludiques et participatives, les ados ont découvert La Cité Miroir et son histoire mais également comment marche notre cerveau et les cinq sens. Une expérience qui les a amenés à explorer la façon dont fonctionne le monde qui nous entoure et à parler d'autres domaines qui

façonnent leur quotidien tels que les jeux vidéo, le cinéma ou encore la musique.

Les activités menées durant cette période ont été pour le moins variées. Les jeunes ont eu l'occasion de se rendre au *Digital Lab* où ils ont appris sur quoi portait la recherche en jeux vidéo. L'opportunité de briser les stéréotypes et d'en savoir plus sur cette discipline parfois mal aimée. La visite de l'exposition *I Love Japan*, réalisée par Europaexpo, les invitait à découvrir les différentes facettes du pays du Soleil Levant mais également de la popculture de façon plus générale. Enfin c'est Christophe Mavroudis, réalisateur et passionné de cinéma, qui est venu expliquer aux participants toutes les étapes de conception d'un film au cinéma mais également comment marchent les effets spéciaux. Le point d'orgue d'une semaine placée sous le signe de l'amusement et de la découverte. ■■■

Par Christophe Corthouts, délégué au service Animations.

## LES P'TITS CINÉS : IL Y A DU NEUF !

Créés il y a plus de dix ans, dans la suite des ciné-clubs « classiques » proposés ponctuellement à Jupille, Seraing et Waremme, les *P'tits Cinés* ont rapidement trouvé leur place et leur succès auprès du public jeune... et de leurs parents.

Le concept est des plus simples : le mercredi après-midi, un film suivi d'une discussion à bâtons rompus à propos des divers thèmes abordés par le long-métrage du jour. L'idée est aussi de proposer une programmation qui mêle des succès commerciaux, bien connus des spectateurs, avec des films moins populaires, des classiques un peu oubliés ou des petits chefs-d'œuvre passés injustement inaperçus.

Les choix de diffusion cherchent aussi à mêler les techniques cinématographiques, proposant à la fois de l'animation classique en 2D, les incontournables images de synthèse, mais aussi des longs métrages avec acteurs. L'idée est ensuite, lors de la discussion qui suit la



diffusion, de relever les thèmes, les représentations, les stéréotypes ou encore les techniques narratives employées par les créatifs du cinéma mondial.

### Une évolution

Avec le temps, les *P'tits Cinés* ont évolué et pour la saison 2022-2023, ils prendront une forme nouvelle. À Jupille et Seraing, ils seront organisés en étroite synergie avec les enfants

des Ateliers du Mercredi, et à La Cité Miroir, une après-midi complète sera consacrée à la diffusion du film, mais aussi à des quiz sur le cinéma, des présentations sur les techniques du cinéma ou encore des diffusions de courts-métrages ou de séquences marquantes de l'histoire du cinéma commentées en direct. ■■■

N'hésitez pas à découvrir la future programmation sur [www.calliege.be](http://www.calliege.be) ou encore [www.citemiroir.be](http://www.citemiroir.be).



Par **Brieuc Guffens**, responsable des publications chez Média Animation.

## LIBRES EN LIGNE ? LES ALGORITHMES SUR LA SELLETTE

La naissance d'Internet fut bercée d'utopies : cet espace virtuel s'est rêvé indépendant, libre et ouvert, affranchi d'enjeux financiers et de pressions politiques. À cet idéal technophile a répondu une autre posture, platement technophobe, dénonçant Internet pour l'enfermement idéologique et informationnel qu'il impose, pointant le capitalisme débridé qui s'y déploie. Comment situer sa propre utilisation du numérique entre ces deux perceptions radicales ? Quel rôle spécifique les algorithmes de recommandation jouent-ils dans le conditionnement de nos libertés ?

Les algorithmes se basent sur nos expériences de navigation pour prédire les contenus qui nous intéresseront le plus. Ils s'inspirent aussi des explorations d'individus « qui nous ressemblent », et supposent des intérêts similaires. Leur rôle est finalement assez simple : faciliter notre expérience et, surtout, s'assurer de notre assiduité sur la plateforme en question. Le système qui régit la navigation connectée est celui d'une économie de l'attention. Au plus les algorithmes de recommandation sont performants, au plus longtemps nous resterons connectés à la plateforme en question, générant pour elle des revenus publicitaires.

Ces recommandations algorithmiques, nous les exploitons plus que de raison. Elles sont par exemple « à l'origine de 70 % des consultations de vidéos sur YouTube, soit 250 millions d'heures par jour dans le monde <sup>1</sup> ». Si nous sommes libres de produire et diffuser des contenus sur cette plateforme, et le sommes *a priori* tout autant pour ce qui est d'en consulter, les algorithmes font office d'intermédiaire. Ils font émerger une infime partie de l'iceberg, celle qui nous plaira le plus, et pas nécessairement la plus « qualitative ». A été dénoncée ces dernières années la malice avec laquelle ils nous « forcent » à rester dans une zone de confort, en évitant de nous confronter à des contenus en divergence avec nos opinions. Constatant la popularité des contenus qui « clivent » et font débat, ils sont aussi responsables de la diffusion de contenus douteux. Ils reproduisent les systèmes de domination à l'œuvre dans nos sociétés, pour offrir un « confort » à la majorité des utilisateurs. Les algorithmes ne s'encombrent pas d'éthique.

Les internautes sont-ils alors enfermés dans des usages « programmés » pour eux ? Face à la froideur « intéressée » des machines, nous pouvons opposer deux démarches. L'une s'appuie sur des actions explicites : les clics, partages et

valorisations de contenus nous appartiennent et doivent faire l'objet de choix conscients. L'autre exploite une posture implicite : en se mettant dans la peau d'un autre, on peut « pervertir » les algorithmes, se réappropriant une liberté d'action et ré-enchanter le hasard <sup>2</sup>. Mais c'est aussi aux géants du web qu'il faut signifier une envie de changement, et militer pour qu'ils éduquent leurs algorithmes à autre chose que la valorisation de contenus publicitaires. ■■■

1. Le Monde, *L'algorithme de recommandation de YouTube critiqué pour sa mise en avant de contenus extrêmes*, Paris, Le Monde, 16/10/2019.

2. [www.algopinion.brussels](http://www.algopinion.brussels)



Par **Linda Doria**, enseignante d'histoire de l'art et de morale dans le secondaire et présidente de l'association NumEthic.

## POUR UN NUMÉRIQUE ÉTHIQUE À L'ÉCOLE

Qu'entend-on par numérique éthique ? Un numérique respectueux de l'intégrité intellectuelle, morale, psychique de tout un chacun en particulier l'élève ; un numérique sobre et responsable qui se soucie des questions environnementales, démocratiques, citoyennes, humaines...

Jacques Ellul <sup>1</sup> disait que la technique mène le monde bien plus que la politique et l'économie. En effet, la technologie n'est pas neutre, c'est tout le contraire d'ailleurs. Il ne faut pas perdre cela de vue.

L'école devrait se préoccuper de sa souveraineté numérique. Cette notion complexe mériterait que nous lui consacrons tout un article, mais pour faire bref disons que l'école doit être, et rester, apte à maîtriser les technologies qu'elle emploie (et qu'elle donne à utiliser à son personnel et à ses élèves) d'un point de vue économique, social et technologique... Ce qui est loin d'être le cas lorsque, par exemple, les élèves d'une école sont priés d'utiliser un certain type de logiciel propriétaire ou d'utiliser un certain type de service

en ligne commercial pour stocker leurs devoirs et travaux.

Aussi, en choisissant d'utiliser exclusivement des outils émanant des géants du numérique, l'école favorise une forme de fidélisation forcée qui induit une dépendance des consommateurs vis-à-vis de certains services et la consommation passive des TIC sans remise en question possible. Elle contribue à l'enrichissement de sociétés monopolistiques qui pratiquent l'évasion fiscale et elle renonce à la non-gouvernance/maîtrise de ses outils, de ses ressources et de ses données.

L'école devrait plutôt mettre les élèves en capacité d'agir dans la société en les rendant aptes à prendre en main les outils les plus émancipateurs et les plus congruents par rapport à leurs valeurs et besoins. Il s'agit de privilégier la diversité de ces outils et la créativité dans leurs usages ainsi que la posture de producteur/contributeur à celle d'utilisateur/consommateur. Elle devrait permettre de développer les aptitudes et les postures permettant à tout un chacun de contribuer au développement

des outils numériques, à leur questionnement et ainsi rendre capable d'exercer le discernement technologique.

Enfin, l'école pour être cohérente avec elle-même devrait choisir des outils qui vont dans le sens des missions qu'elle se donne. Ainsi, si elle souhaite « préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures » et si elle veut « assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale <sup>2</sup> », elle se doit d'être attentive à ces questions et de mettre en œuvre des solutions pour employer un numérique éthique et éduquer au numérique. ■■■

<https://numethic.education/>

1. 1912-1994. Historien du droit, sociologue et théologien français surtout connu comme penseur du phénomène technique.

2. Les objectifs généraux de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire du décret Missions.



Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège était présent au Solidarité Day à Seraing le 22/08, aux Solidarités à Namur les 26, 27 et 28/08 et à Retrouvailles au Parc de la Boverie à Liège les 3 et 4/09. Sur le stand, le public était invité à participer à un quiz dont les questions de culture générale abordent, de près ou de loin, les préoccupations et valeurs laïques. Un moyen ludique et convivial de faire découvrir la laïcité. Ces événements festifs de l'été permettent de faire connaître nos actions et activités à un large public.



## CONVENTION LAÏQUE 2022

(RE)FAIRE SOCIÉTÉ

UN RENDEZ-VOUS  
À NE PAS MANQUER  
LES 7 ET 8 OCTOBRE 2022 !

Inscrivez-vous !  
>> [CONVENTION2022.LAICITE.BE](https://convention2022.laicite.be)

Nous y sommes! Après plusieurs mois de rencontres, le moment du choix sur les axes de travail futurs du mouvement laïque pour (re)faire société arrive. Droits humains, lutte contre la pauvreté et cohésion sociale, changements climatiques, lutte contre les extrémismes, séparation Églises-État, égalité femmes-hommes, enseignement : venez en débattre avec nous!

Participez à notre Convention laïque, en compagnie de nombreux autres citoyens mobilisés pour une société plus juste, plus libre et plus solidaire.

Inscrivez-vous à la Convention laïque 2022, les 7 et 8 octobre à Wavre.

 [convention2022.laicite.be](https://convention2022.laicite.be)

### AU PROGRAMME

**Vendredi 7 octobre | 16h-18h**

LE SENS DE LA LAÏCITÉ AUJOURD'HUI  
HOMMAGE À HENRI BARTHOLOMEEUSEN

**Samedi 8 octobre**

**9h** : ACCUEIL ET OUVERTURE DU VILLAGE ASSOCIATIF

**9h30-10h** : SÉANCE D'OUVERTURE ET MOTS DE BIENVENUE par **Véronique De Keyser**, présidente du Centre d'Action Laïque et **Bozena Przyłuska**, présidente du Congrès de la Laïcité (*Kongres Swieckosci*)

**10h-12h** : (RE)FAIRE SOCIÉTÉ. 7 ATELIERS AU CHOIX - **Droits humains** avec Olivia Venet, **Séparation Églises-État** avec Jean Leclercq, **Pauvreté et Cohésion sociale** avec Christine Mahy, **Égalité Femmes-Hommes** avec Sylvie Lausberg, **Changements climatiques** avec Sébastien Doutreloup, **Enseignement** avec Véronique de Thier, **Lutte contre les extrémismes** avec Jérôme Jamin.

**12h-13h45** : Lunch

**13h45 - 14h45** : MISE EN PERSPECTIVE PAR LA LIGUE D'IMPRO

**14h45 - 18h30** : SÉANCE PLÉNIÈRE

Débat entre les 7 experts des ateliers et avec la salle.

-Pause-

Axes de travail futurs du Centre d'Action Laïque.

-Vote-

Remise du Prix de la Laïcité par Laïcité Brabant wallon.

**Conclusions par Véronique De Keyser**, présidente du Centre d'Action Laïque.

**18h30 - 19h30** : Verre de l'amitié.

**19h30**: Repas - buffet - Bar - Animation musicale.

## POSITION

### MOBILISATION POUR LA PROTECTION DU DROIT À L'IVG



À l'heure où une femme meurt toutes les 9 minutes d'un avortement clandestin, la décision de la Cour Suprême des États-Unis de révoquer l'arrêt *Roe vs Wade* va aggraver encore la situation des femmes dans le monde. Cette décision va entraîner une interdiction totale ou quasi totale de l'avortement dans environ 26 États américains. Elle n'affectera pas uniquement les États-Unis, mais risque de provoquer un effet d'entraînement dans les pays déjà réfractaires aux droits sexuels et reproductifs.

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a participé à la mobilisation du 30 juin dernier, organisée par la plateforme *Abortion Right*, devant l'ambassade des États-Unis. Il a par ailleurs rejoint

les signataires du communiqué de cette même plateforme.

Ensemble, nous devons nous efforcer de poursuivre notre lutte pour protéger les droits de toutes et de tous, en veillant à ce qu'aucune personne ne soit contrainte de mener une grossesse non désirée ou d'accoucher contre son gré.



## Cérémonie de funérailles laïques

Un réseau d'officiants du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège à votre service.

0493 259 359

En partenariat avec les associations laïques.

Les cérémonies sont entièrement gratuites.



Par les Sérésiennes et Sérésiens

# LA PARADE DES

# Fieris Féeries

Seraing

Dimanche  
**02/10/2022**

Départ à 16h  
de l'école  
polytechnique

